Fiche de procédure

Informations de base

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) 2022/0272(COD)
Règlement

Acte législatif sur la cyber-résilience

Modification Règlement 2019/1020 2017/0353(COD)

Sujet
2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité
3.30.06 Technologies de l'information et de la communication, technologies numériques
3.30.07 Cybersécurité, politique cyberespace
3.30.25 Réseaux mondiaux et société de l'information, internet
4.60.08 Sécurité des produits et des services, responsabilité du fait du produit
6.20.02 Contrôle des exportations/importations, défense commerciale, obstacles au commerce

Priorités législatives
Déclaration commune 2022
Déclaration commune 2023-24

En attente de la position du Conseil en 1ère lecture

Informations techniques

Référence de procédure	2022/0272(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
	Modification Règlement 2019/1020 2017/0353(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 57_o; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 114
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
Etape de la procédure	En attente de la position du Conseil en 1ère lecture
Dossier de la commission parlementaire	ITRE/9/10122